

Faits d'actualité

J. H.

Volume 51, Number 2, 1983

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1104320ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1104320ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (print)

2817-3465 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

H., J. (1983). Faits d'actualité. *Assurances*, 51(2), 249–262.
<https://doi.org/10.7202/1104320ar>

Faits d'actualité

par

J. H.

I — Les résultats de 1982 en assurances ⁽¹⁾

249

Au début d'avril, le surintendant des Assurances fédéral a communiqué au public les premiers résultats de l'assurance au Canada. M. Christopher J. Robey fera une analyse fouillée de l'exercice pour notre Revue, dès que l'industrie aura tous les détails nécessaires. Pour l'instant, nous résumons ici les chiffres communiqués par le truchement du Bureau d'assurance du Canada ; ils donnent un aperçu intéressant de l'exercice dans le cas de l'assurance autre que vie, tout au moins pour les sociétés privées, à l'exception des assurances accidents et maladies traitées par les assureurs-vie.

Voici quelques indications générales :

1. Les primes souscrites et acquises ont augmenté respectivement de 12 et de 15%, grâce à des hausses de tarifs substantielles dans certains domaines et dans certaines provinces.
2. Si la situation continue d'être grave dans certains domaines, comme pour les risques commerciaux et industriels, elle s'est améliorée dans le cas de l'assurance des biens personnels et de l'automobile⁽²⁾. Dans l'ensemble, le rapport des sinistres aux primes acquises a diminué de 82% à 76%, tandis que le pourcentage des dépenses diminuait légèrement de 35% à 33%.
3. De ce fait, les pertes techniques sont tombées de \$871 millions à \$541 millions, dans l'ensemble. Par ailleurs, les profits financiers ont augmenté, en dépassant \$1 milliard. Ainsi, le bénéfice net s'est substantiellement amélioré, en passant de \$114 millions en 1981 à \$367 millions en 1982.

⁽¹⁾ 1982 results in insurance.

⁽²⁾ Dans la province de Québec, en particulier.

4. Si les résultats techniques sont moins mauvais, ils varient nécessairement d'une province à l'autre, d'un assureur à l'autre et suivant les genres d'assurances.

5. Pendant combien de temps et dans quelle mesure l'assurance autre que vie va-t-elle continuer d'être une opération en bonne partie d'ordre financier ? Même si la situation est moins mauvaise, elle repose encore trop sur des données insuffisamment techniques.



250

Quant à l'assurance sur la vie, en bref, la production a augmenté de 25%, l'assurance en vigueur est passée de \$469 milliards à \$515 milliards et les primes nettes totales (rentes viagères exclues) sont passées de \$3,479,000,000 à \$3,578,000,000, soit une hausse de 3%. Si la production reste élevée, les déchéances sont telles que l'assurance en vigueur en a le contrecoup. Les primes ont subi le double effet d'une orientation nouvelle du marché et de tarifs décroissants.

II — Le quatrième trimestre de 1982 et ses avatars ⁽¹⁾

En assurance autre que vie, les assureurs s'attendent au pire, durant le dernier trimestre ; ou, tout au moins, c'est durant cette période de l'année que de bons résultats antérieurs peuvent s'améliorer ou de mauvais résultats peuvent être amplifiés ; ce qui est généralement le cas. Il est intéressant d'examiner les chiffres que *Statistique Canada* nous donne à ce sujet depuis 1979. Les voici :

	Déficits techniques du 4e trimestre
1979	\$ 142,106,000
1980	\$ 241,158,000
1981	\$ 343,700,000
1982	\$ 124,694,000

Ainsi en quatre ans, on revient à peu près au point de départ ; ce qui fait bien plaisir aux assureurs puisque, enfin, la tendance est beaucoup moins mauvaise. Nous l'avons écrit ailleurs ; cela s'expli-

⁽¹⁾ *The last quarter of 1982 and its difficulties.*

que par des augmentations de tarifs dans certains domaines, par l'absence de sinistres catastrophiques en 1982 et surtout par un effort d'épuration et de sélection qui ne pouvaient pas ne pas donner des résultats. Le point noir reste cependant le risque commercial et industriel, comme on le sait. Il y a dans ce domaine une concurrence extrêmement forte : les sinistres n'ont pas diminué en importance, sinon en nombre et, malgré tout, les assureurs cherchent à conserver leur clientèle, même s'ils le font à des prix souvent indéfendables. Or, la crise empêche qu'il y ait de nouvelles entreprises et les indemnités augmentent sous l'influence de l'inflation.

251

Il est vrai que pendant le quatrième trimestre, les revenus de placements contrebalancent souvent les mauvais résultats, mais il y a là une situation qui n'est pas saine et qui correspond uniquement à l'état du marché, aussi bien des actions que des obligations. Là où la situation peut être très mauvaise, sinon dangereuse pour les sociétés les plus faibles, c'est qu'à un mauvais rapport sinistres/primes peut correspondre, à un moment donné, une faiblesse concomitante du marché.

III — Résultats du premier trimestre de 1983⁽¹⁾

Il est extrêmement difficile de donner une opinion catégorique sur cette période, étant donné que les chiffres officiels — s'ils existent — n'ont pas encore été communiqués à l'industrie. Ce n'est guère que par *Statistique Canada* qu'on aura des nouvelles précises, avec plusieurs mois de retard.

Il semble, cependant, que la situation soit à peu près celle-ci :

I. Dans la province de Québec, les résultats sont excellents dans le cas des biens personnels et de l'assurance automobile individuelle. Dans le cas des risques commerciaux de petite et moyenne importance, la situation est moins mauvaise qu'elle l'a été dans le passé. Par contre, les risques importants restent dans le chaos le plus complet au point de vue qui nous intéresse, c'est-à-dire celui des résultats. En effet, le nombre d'assureurs et de réassureurs est trop grand pour un milieu économique qui non seulement ne se développe pas en ce moment, mais a beaucoup de difficulté. On assiste donc à ce jeu assez pénible des assureurs et des courtiers qui s'arrachent les risques disponibles à des prix infiniment trop bas.

⁽¹⁾ Results of the first quarter of 1983.

En somme, on est, dans ce cas, au niveau de ce que l'on appelle le *cash flow underwriting*, c'est-à-dire l'acceptation des risques pour la prime totale, quel que soit le risque en jeu. Nous exagérons ? À peine, dans ce domaine particulier.

2. Dans le reste du Canada, les risques simples (biens personnels et automobiles) donnent de meilleurs résultats que dans le passé à cause des hausses de tarifs. Quant aux risques commerciaux de peu d'importance ou de taille moyenne, les résultats semblent médiocres. Pour les risques commerciaux, industriels et financiers de grande taille, la situation est à peu près la même que dans le Québec, c'est-à-dire une sélection et une tarification correspondant plus à la prime totale qu'aux risques en jeu.

Tout cela est approximatif mais, croyons-nous, correspond assez bien à la réalité des premiers mois.

IV — De certains problèmes de l'assurance-vie ⁽¹⁾

En dehors des questions financières ou de production qui ont pris un tout autre aspect depuis quelques mois, l'assurance-vie, tant aux États-Unis qu'au Canada, a certains problèmes qu'on peut ramener à ceci, semble-t-il :

- les suicides ;
- les déchéances et
- les morts violentes.

Le premier est impossible à circonscrire. Quand on pense, par exemple, que récemment, un grand écrivain et sa femme se sont suicidés. Se sentant très diminué, lui s'est tout simplement donné la mort en entraînant sa femme avec lui. Or, il n'est pas un cas isolé, hélas ! Chez les jeunes, les suicides augmentent d'année en année avec leur réaction devant nos folles vies.

Les déchéances de polices s'expliquent de diverses manières, soit que l'assuré ait besoin d'argent, soit qu'il ait dépassé l'âge où l'assurance ne lui semble plus nécessaire pour sa famille ou pour donner une certaine liquidité à sa succession, soit encore que, devant la hausse de la cote en Bourse, il ait décidé de faire flèche de tout bois, soit enfin que l'assuré ait perdu toute confiance dans l'assurance-vie traditionnelle. À tel point qu'il a renoncé à une police

⁽¹⁾ *Certain problems in the life insurance world.*

permanente pour souscrire un contrat temporaire ou pour n'en plus avoir du tout.

Quant aux morts violentes, il semble que le nombre ait augmenté considérablement, que l'acte résulte d'un règlement de compte, d'un acte de terrorisme ou d'un crime pur et simple. Au premier abord, on est tenté de ne donner aucune importance à ce troisième élément, mais il semble, au contraire, avoir de plus en plus d'importance avec le développement du terrorisme dans le monde. Il faut se rappeler, en effet, que dans tous les pays où les civils meurent du fait de l'éclatement d'une bombe, d'un incendie ou d'un acte criminel quelconque, l'assureur n'est pas libéré de ce fait. Peut-être aussi faudrait-il ajouter les terribles hécatombes que représentent soit un accident d'avion, soit un accident de chemin de fer, soit un accident du travail d'une importance telle qu'ils entraînent des décès nombreux. Si, autrefois, l'assurance groupe était émise pour de petits montants, elle a pris une importance individuelle et collective considérable. Si la réassurance est venue à la rescousse, par contre, le montant du déboursé global subsiste.

253

V — Le Rendez-Vous de Septembre 1982 ⁽¹⁾

Le Rendez-Vous a eu lieu cette année à nouveau dans la principauté de Monaco, du lundi 5 septembre au samedi 10. Nous signalons à nos lecteurs les sujets qui ont été traités le mardi (6) et le mercredi (7) :

Mardi (6)

L'assurance et la réassurance — un monde de problèmes — quelles sont les solutions ?

- Un point de vue américain, par M. James J. Meenaghan, président de Fireman's Fund, San Francisco ;
- Un point de vue européen, par M. Jacques Bourthoumieux, président de la SAFR (Société Anonyme Française de Réassurances-Paris), président du Syndicat des Compagnies Françaises de Réassurances ;
- Un point de vue londonien, par M. C.J. Brennan, Deputy Chairman of Lloyd's.

⁽¹⁾ *The 1982 Rendez-Vous de Septembre.*

Mercredi (7)

Le marché australien de l'assurance, par M. D. Menzies, Group General Manager of Zurich Australian Insurance Limited, Deputy Chairman of the Insurance Council of Australia.

Nous rappelons à nos lecteurs que le Rendez-Vous de Septembre réunit chaque année un nombre considérable d'assureurs, de réassureurs et de courtiers de réassurance venus du monde entier.

254 VI — L'évolution des bons du Trésor du Canada, de janvier 1980 à avril 1983, à 91 jours, en pourcentage ⁽¹⁾

Nous indiquons ici la marche des bons du Trésor du gouvernement canadien au cours d'une période particulièrement bouleversée. Le lecteur se rendra compte ainsi des extraordinaires fluctuations d'un aspect crucial du marché monétaire.

	1980	1981	1982	1983
Moyenne annuelle	12.74	17.80	13.83	
Moyenne mensuelle :				
janvier	13.54	16.77	14.47	9.53
février	13.56	16.87	14.55	9.39
mars	14.35	16.64	14.83	9.21
avril	15.76	16.92	15.07	9.21
mai	13.06	18.61	15.08	9.12
juin	10.86	18.83	16.06	
juillet	10.10	19.27	15.82	
août	10.21	20.85	14.42	
septembre	10.63	19.79	13.15	
octobre	11.57	18.42	11.54	
novembre	12.87	15.87	10.72	
décembre	16.31	14.81	10.25	

⁽¹⁾ Interest rates of Treasury Bonds from January 1980 to April 1983 (on a 91-day basis).

ASSURANCES

	1980	1981	1982	1983
Moyenne cumulative :				
2 mois	13.55	16.82	14.51	9.46
3 mois	13.92	16.76	14.62	9.37
4 mois	14.30	16.80	14.73	9.33
5 mois	14.05	17.16	14.80	9.29
6 mois	13.52	17.44	15.01	
7 mois	13.03	17.70	15.12	
8 mois	12.68	18.10	15.04	
9 mois	12.45	18.28	14.83	
10 mois	12.36	18.29	14.50	
11 mois	12.41	18.08	14.15	
12 mois	12.74	17.80	13.83	

255

VII — Déficits budgétaires, inflation, chômage et Bourse des valeurs mobilières ⁽¹⁾

En ce moment, tous les pays du monde occidental ont des déficits non pas de centaines de millions, mais de milliards de dollars, qu'il s'agisse des États-Unis, de la France, de l'Angleterre, de l'Allemagne, du Japon ou du Canada. Pour y faire face, on doit emprunter. Dans quelle mesure pourra-t-on le faire encore longtemps et à quels taux ? Voilà une question à laquelle bien peu de gens peuvent répondre avec une certaine certitude.

Certains comptent sur une reprise déclenchée par les sommes fantastiques mises en circulation, mais, malgré cela, pendant combien de temps pourra-t-on maintenir les taux d'intérêt au niveau actuel ? Ce serait vraiment affolant, si une certaine reprise économique ne semblait s'annoncer d'abord aux États-Unis, en Allemagne et au Japon mais, plus faiblement, au Canada. L'édifice tient encore, mais on frémit quand on songe à l'importance des sommes en jeu et au nombre croissant de chômeurs, surtout chez les jeunes. Heureusement, l'inflation diminue dans la plupart des grands pays, même si elle reste terriblement élevée au Brésil, en Argentine, en Israël et dans les pays en voie de développement. Elle reste élevée dans d'autres, comme la France et le Canada.

⁽¹⁾ The author discusses Government budget deficits, inflation, unemployment and the extraordinary upward movement of stock exchanges throughout Canada and United States.

Devant cela, la hausse des cours en Bourse semble paradoxale. En effet, s'il y a une certaine amélioration dans la vie des affaires, certains groupes — la plupart — ont fait des pertes substantielles en 1982 et bien peu d'entreprises semblent remonter la pente au début de 1983. Dans l'ensemble, peu de choses semblent justifier la hausse spectaculaire des derniers mois, en Bourse, sauf le fait qu'aux États-Unis, dont l'état de notre économie dépend en grande partie, l'indice d'inflation a considérablement diminué et il y a une certaine reprise de l'économie avec la baisse spectaculaire des taux d'intérêt. Par ailleurs, le chômage reste très élevé et le déficit budgétaire est énorme : deux faits qui présentent un caractère de très grande gravité. Au Canada, le taux d'inflation ne baisse guère. Le chômage reste très élevé, mais, chose intéressante malgré tout, les taux d'intérêt ont baissé sensiblement. Si certains indices sont valables, par contre, les déficits budgétaires des provinces et du gouvernement central sont très hauts, trop hauts pour une population de vingt-quatre millions d'âmes, quels que soient son activité et son dynamisme. Et cependant, au Canada comme aux États-Unis, la cote en Bourse suit un mouvement ascendant d'une régularité qui étonne et qui inquiète même certains, tant il ne correspond à la situation économique en ce moment.

Doit-on expliquer cette hausse par le fait que le pendule va dans le sens contraire, entraîné par un optimisme de commande ou qui veut à tout prix tenir compte de l'amélioration qui s'annonce dans certains domaines ?

La réaction de nos voisins est sûrement l'élément principal de cet optimisme. Or, ceux-ci ne vont-ils pas trop souvent d'un extrême à l'autre ? L'indice Dow Jones à plus de 1.200, cela dépasse tout ce qu'on pouvait imaginer il y a six mois.

En face de cet optimisme général, encore une fois, il y a les finances de l'État qui s'alourdissent terriblement, aussi bien dans notre pays qu'à l'étranger, comme le signalait récemment M. Raymond Barre au cours d'une conférence prononcée à la Chambre de Commerce Française au Canada. Cela est d'une gravité qu'on ne saurait écarter de la main.

VIII — En marge d'un anniversaire de Lloyd's London ⁽¹⁾

Nous tenons à mentionner ici ce numéro de *Regards* ⁽²⁾, en particulier à cause d'un excellent article qu'il consacre à Lloyd's London, fondé en 1668, c'est-à-dire il y a un peu plus de trois siècles.

Malgré l'essor de l'assurance américaine, Lloyd's reste une grande puissance en assurance ; il est également une extraordinaire source de documentation sur le monde entier.

Il y a plusieurs années, j'avais été reçu très aimablement par un groupe et, après le déjeuner pris dans le *Coffee House*, on m'avait fait faire le tour du propriétaire. Dans la bibliothèque, j'étais tombé en arrêt devant un document dont bien peu de gens, je pense, connaissent l'existence : une police d'assurance portant sur la vie de Napoléon I^{er}. La police, que nous avons reproduite dans la Revue, spécifiait que si l'Empereur était fait prisonnier ou s'il était tué, une somme de 500 livres serait versée à l'assuré par le syndicat intéressé.

257

Par une permission spéciale, on m'avait autorisé à obtenir une photographie du document et à le reproduire dans la Revue. Avant de le faire, cependant, on m'avait demandé de bien préciser qu'il s'agissait là d'un pari et que la chose ne se reproduirait plus, car Lloyd's est essentiellement devenu une entreprise d'assurance, même si individuellement les courtiers parient individuellement sur certains événements locaux ou mondiaux, sans aucune opération officiellement reconnue par le Lloyd's Committee.

Un autre souvenir me revient à propos de Londres, non plus cette fois au sujet de l'Empereur et de l'assurance, mais à propos d'un musée qui, à Londres, occupe l'ancienne maison du duc de Wellington, que la ville de Londres lui avait donnée et que, depuis, ses héritiers lui ont rétrocédée. On en a fait un musée presque entièrement consacré aux campagnes du général Wellington, dirigées contre l'Empereur soit directement, soit par le truchement des armées européennes dont Londres était le banquier en même temps que le général Wellington était un de ses chefs prestigieux et tenace.

⁽¹⁾ *Lloyd's London and a recent anniversary.*

⁽²⁾ *Regards*, la revue de l'assurance, organe de l'Association des courtiers d'assurances de la province de Québec. Volume 8, N° 2. Mars-Avril 1983.

Depuis lors, Lloyd's London a résisté à tout, même s'il a fallu récemment modifier des règlements qui accordaient trop d'importance à des individus et pas suffisamment au contrôle que l'on devait exercer sur eux. Lloyd's London continue d'être la grande autorité, aussi bien en assurance maritime, incendie, responsabilité qu'aviation, avec tous les problèmes que pose une technique prodigieuse, mais devenue terriblement dangereuse par l'ampleur de ses opérations, des risques en jeu et de leurs conséquences ultimes. Le forage, l'extraction et les opérations des hydrocarbures, leur transport et les produits qu'on en extrait en sont autant d'exemples, comme aussi les grands immeubles, les énormes bateaux-citernes et les grands courriers de l'air.

IX — Les budgets de l'État et leur analyse ⁽¹⁾

Les grandes maisons de vérification s'efforcent de résumer les budgets provinciaux ou fédéral le plus tôt possible, c'est-à-dire ce que l'on appelle le discours du budget. À plusieurs reprises, nous avons mentionné les études de la maison Clarkson Gordon et ceux de la maison Samson Bélair qui, toutes deux, font des analyses intéressantes sur la portée du discours et ce que les affaires peuvent en attendre dans un avenir plus ou moins immédiat. Cette fois, nous voudrions dire un mot du *Bulletin fiscal* de la maison Maheu Noiseux/Collins Barrow, qui a des bureaux à Vancouver, Calgary, Edmonton, Winnipeg, Toronto, Ottawa, Montréal, Rouyn, Québec, Halifax et autres villes. À nouveau, nous désirons attirer l'attention du lecteur qui saisit avec plus ou moins d'exactitude la portée des mesures annoncées.

Le Bulletin de la maison Maheu Noiseux est divisé en dix-huit postes qui se répartissent sur une trentaine de pages. Nous en indiquons l'existence à ceux qui voudraient comprendre avec plus de précision la portée générale d'un discours en qui beaucoup de gens placent leur confiance et qui est vraiment le document officiel de la politique gouvernementale pour les mois à venir. En voici quelques rubriques : Frais relatifs à un emploi ; Dégrèvement d'impôt ; Déduction forfaitaire de \$100 ; Frais de garde d'enfants ; Crédit d'impôt pour enfants ; Exemption pour enfants ; Revenu d'emploi à l'étranger ; Régime de placement en titres indexés ; Logement : a) régime enregistré d'épargne-logement, b) autres initia-

⁽¹⁾ *Analysis of the last provincial budget.*

tives en matière de logement ; Report de pertes ; Pétrole a) déduction pour épuisement gagné, b) prélèvement spécial de canadianisation ; Programme spécial de relance a) fonds spéciaux, b) crédit d'impôt à l'investissement ; Technologie, recherche et développement ; Taxe de vente fédérale ; Intérêts sur remboursement d'impôts ; Aide directe à l'emploi ; Formation et ressources humaines ; Programme de prêts aux étudiants.

X — L'assurance automobile coûte plus cher dans la province de Québec. Pourquoi ? ⁽¹⁾

259

Un journaliste faisait récemment des comparaisons entre les provinces et en arrivait à des chiffres qu'il jugeait inacceptables. Nous ne pouvons pas ici les expliquer entièrement, mais voici quelques éléments qui, croyons-nous, permettront au lecteur de mieux comprendre le problème. Ils ont trait à deux villes où le risque d'accidents devrait normalement être à peu près le même : Montréal et Toronto :

1. Pour les dommages corporels et matériels, la comparaison de Montréal et de Toronto n'est possible qu'en 1977, c'est-à-dire avant que l'assurance des dommages corporels ne soit nationalisée dans la province de Québec. Voici les chiffres pour cette année-là⁽²⁾ :

	1977	Toronto	Montréal
Dommages corporels et matériels			
— Montant des sinistres, y compris les frais de règlements		\$105,850,035	\$123,323,889
— Nombre de véhicules assurés		934,154	880,995
— Fréquence des sinistres		8.013	8.779
— Coût moyen par sinistre		\$ 1,414	\$ 1,591

⁽¹⁾ *Why is automobile insurance more expensive in the province of Quebec ?*

⁽²⁾ Nous les tirons du *Green Book*, publié par les soins du Bureau d'assurance du Canada. À noter que celui-ci est habilité par les gouvernements provinciaux, de qui la surveillance de la tarification et des assurances relève. Le *Green Book* s'appelle, en fait, *Rapport statistique sur l'assurance automobile*, au 31 décembre 1981.

Pour ce cas particulier, la fréquence des sinistres par cent voitures assurées peut faire l'objet d'une comparaison. Ainsi, dans le cas de Toronto, elle diminue de 8,013 en 1977 à 7,670 en 1981. Tandis qu'à Montréal, la fréquence passe de 8,779 en 1977 à 13,248 en 1981. Il est vrai que, dans ce dernier cas, le chiffre ne se rapporte qu'aux dommages matériels dans Québec et aux dommages corporels à l'extérieur, depuis 1978.

Par ailleurs, la comparaison du coût moyen par voiture n'est pas possible, parce que la garantie n'est pas la même.

260

2. Cependant, quand on aborde la question des dommages causés par le risque de collision ou de capotage, il est possible d'opposer une ville à l'autre. Voici, par exemple, le nombre de sinistres dus au capotage ou à la collision entre deux voitures, le coût des règlements et le nombre de voitures assurées de 1977 à 1981 dans chaque ville :

Toronto	1977	1978	1981
Nombre de sinistres dus à la collision ou au capotage	60,211	67,911	92,713
Coût des règlements	\$39,665,138	\$49,993,446	\$98,762,912
Nombre de voitures assurées	687,410	730,353	867,690
Coût des réparations par voiture assurée	\$ 51.70	\$ 68.45	\$ 113.82

Avec un coût moyen par voiture assurée, dans le cas de 1981, de \$113.82. Pour la même période, voici les chiffres de Montréal :

Montréal	1977	1978	1981
Nombre de sinistres dus à la collision ou au capotage	50,362	52,521	69,828
Coût des règlements	\$43,910,075	\$55,131,219	\$98,506,813
Nombre de voitures assurées	519,760	544,271	668,581
Coût des réparations par voiture assurée	\$ 84.48	\$ 101.29	\$ 147.34

ASSURANCES

Ainsi, pour 69,828 accidents en 1981, le coût à Montréal est de \$98,506,813 avec un nombre de 668,581 de voitures assurées ; alors qu'à Toronto, pour 867,960 voitures assurées et un nombre d'accidents de 92,713, le coût des réparations est de \$98,762,912. En somme, le coût total des réparations est le même à Toronto qu'à Montréal, à quelques dollars près, pour environ 30% de voitures de plus.

Et l'on se demande pourquoi la prime est plus élevée à Montréal qu'à Toronto.



Le ministère des Transports et Communications de la province d'Ontario a fait une enquête en 1981 à propos de la fréquence des sinistres que l'on rencontre aux divers âges, parmi les assurés. Voici un tableau qui est assez concluant⁽¹⁾ :

261

	Masculins	Réunis	Féminins
Au-dessous de 16 ans	—	—	—
De 16 à 18 ans	17.49	13.52	7.36
De 19 à 20 ans	16.02	11.65	5.75
De 21 à 24 ans	12.58	9.00	4.54
De 25 à 34 ans	8.90	6.51	3.71
De 35 à 44 ans	6.85	5.27	3.30
De 45 à 54 ans	6.17	4.81	2.84
De 55 à 64 ans	5.21	4.09	2.39
De 65 à 74 ans	3.98	3.30	2.09
75 ans et plus	3.79	3.38	2.35

Ce qui ressort de ces chiffres, c'est

- a) que la fréquence est plus élevée chez les conducteurs masculins que féminins ;
- b) que la fréquence diminue avec l'âge puisqu'elle part de 17.49 par groupe à l'âge de 16-18 ans pour tomber à 3.79 pour les risques masculins et 2.35 pour les risques féminins à l'âge de 75 ans et plus ;

⁽¹⁾ Ces chiffres sont basés sur des accidents ayant coûté \$400 ou plus, ou encore sur des dommages corporels.

- c) que les conducteurs de 65 ans et plus ne sont pas tellement à craindre, s'ils sont en bonne santé ;
 - d) que les femmes ont, dans l'ensemble, une fréquence d'accidents beaucoup moindre que celle des hommes.
-

L'agent général d'assurances : qualité juridique et liberté de placement, par Pierre Drancey. *L'Argus*, Paris.

L'auteur est secrétaire général de la Fédération Nationale des Syndicats d'Agents Généraux d'Assurances en France. Son livre est intéressant car il nous présente son personnage sous les différents aspects que prend son travail. L'étude du statut juridique de celui-ci prend en particulier une place très importante dans son livre.

L'ouvrage peut-il être valable pour un lecteur canadien ? Oui et non, car ce que M. Drancey présente, c'est l'agent général d'assurances tel qu'on le conçoit en France. Or, au Canada, bien peu de compagnies traitent encore par le truchement d'un agent général. Certaines le font même pour l'assurance I.A.R.D. D'un autre côté, c'est l'exception. Par ailleurs, le livre est bien fait et il peut être utilisé par ceux qui entrent dans le cadre de l'occupation au Canada.

En France, il y a l'agent général d'assurances qui représente sa ou ses compagnies dans un milieu donné. Il en est le mandataire et il groupe les sous-agents avec qui il travaille. Par ailleurs, il y a le courtier qui est véritablement le représentant de l'assuré, même si sa rémunération provient d'une commission versée par l'assureur.

L'importance de l'agent général d'assurances est considérable en France puisque, dans l'ensemble, il réunit quelque soixante pour cent des affaires. C'est donc tout à l'opposé du courtier canadien ou américain, à qui reviennent non seulement les très grosses affaires, mais un très fort pourcentage des affaires d'assurances personnelles traitées directement.

En assurance-vie, cependant, on retrouve l'agent attaché à une compagnie ou à un groupe de compagnies, que l'assureur considère être son représentant et à qui il verse une rémunération variable suivant les assureurs, les types de contrats et les genres d'entreprises.

Par ailleurs, au Canada, il y a aussi l'assureur direct, c'est-à-dire celui qui retient les services d'employés en leur versant soit un fixe, soit une commission avec l'entente qu'ils ne travaillent que pour son groupe.

Si l'on retrouve le même statut dans quelques entreprises I.A.R.D., par contre, encore une fois, il s'agit de cas isolés. Signalons à nos lecteurs le livre de M. Drancey, tout en attirant leur attention sur le fait qu'il s'agit d'une pratique bien différente de la nôtre. Aussi, le livre ne présente-t-il un intérêt que pour ceux qui désirent savoir ce qui se fait ailleurs.